



FLASH INFO
CGT DREAL G-Est
CSA 27 Mars 2025

Le Comité Social d'Administration (CSA) de la DREAL Grand-Est s'est tenu le Jeudi 27 mars 2025, réunissant la Direction DREAL et vos représentants du personnel élus.

A l'ordre du jour :

- Programmation du dialogue social DREAL
- **Décision du Préfet de Moselle de transférer la DDPP 57 au Polygone**
- Evolution de la note « Frais de déplacements »
- Mission du SG « lutte contre les discriminations et le sexisme »

Dialogue social en DREAL

Sont bien au programme des prochains CSA de la DREAL Grand-Est les 26 juin et 18 décembre prochains, les points essentiels que la CGT souhaite discuter dans la transparence, notamment au CSA de décembre, **les réductions d'effectifs et le bilan des primes 2025**.

La CGT interroge le Directeur DREAL sur des réorganisations éventuelles à venir, il indique que des réflexions sont en cours au niveau national, vu les nouvelles suppressions d'effectifs concernant notre pôle ministériel et la remise en cause de certains établissements publics du ministère.

La CGT abordera donc la question des effectifs et des projets ministériels de réorganisation des services impactant les DREAL, dès le prochain CSA de Juin.

Concernant le SPRNH et la réorganisation de la prévision des crues, la CGT rappelle qu'il a été acté entre la Direction, le SPRNH et les représentants du personnel, lors de la « réunion informelle » du 27 Février dernier, un dialogue social approfondi avec un passage en CSA pour modification du RIPS (Règlement Intérieur Particulier du Service)

La CGT demande le calendrier de ce dialogue social, le passage en CSA n'apparaissant pas dans le tableau de l'administration.

La Direction confirme qu'un séminaire SPRNH, destiné à « travailler avec les agents » la réorganisation de la prévision des crues, a bien été programmé le 15 mai. A la suite de ce séminaire, un nouveau RIPS sera validé soit en CSA selon l'avancement du projet. Une nouvelle « réunion informelle » pourra être organisée « si soucis »

Rappel CGT : Si « soucis », les organisations syndicales exigeront une Formation Spécialisée exceptionnelle, spéciale SPRNH

« Optimisation » POLYGONE « GH » Metz

La Directrice du SGCD 57 (Secrétariat général commun à la Préfecture et aux DDI), présente une note de contexte et des plans, que nous avons découverts en réunion.

Voir les plans et le calendrier de « densification » du Polygone GH, fournis en séance par la Préfecture et la DREAL, dans notre article sur notre Intranet

[Le Fil Rouge de la CGT Ecologie Grand-Est, page 1 | Intranet DREAL Grand Est](#)

La philosophie du gouvernement, dans le sillage de l'instruction du 8/2/23 de la première ministre E. Borne, est d'optimiser les surfaces, « rationnaliser » l'occupation des bureaux. Avec la création de la [foncière d'Etat](#), une nouvelle dynamique dans cette politique de « réduction de surface » est enclenchée.

⊗ Objectif national : 7,5 % de réduction de surface d'ici 2027

⊗⊗ Objectif Préfet de Région G-Est : 12,5 % de réduction « tertiaire » d'ici 2030

On ne calcule plus en Surface Utile Nette par bureau, mais avec un ratio unique de **16 mètres carrés de Surface Utile Brute maximum par « résident »**.

Le calcul brutal prend en compte :

- Toutes les surfaces du bâtiment : couloirs, sanitaires, RIA etc.
- Le temps de présence réel de l'agent au bureau : déduction faite du télétravail et des missions de terrain avec une « décote » pour les services d'Inspection et de Contrôle !
Ce que la CGT dénonce avec force, par exemple au vu des besoins concrets des agents de l'inspection des installations classées.

Le processus a démarré par un courrier du Préfet de Moselle le 5 décembre 2024, demandant la poursuite du regroupement des services de l'Etat à Polygone.

A la question de la CGT, la directrice répond que **le scénario de déménagement :**

- DDPP : de l'Arsenal au 4ème étage et au sous-sol du bâtiment Polygone « GH »,
- MIGT : de GH à ABCDE
- SCDD Dreal : du 4^{ème} étage du bâti. GH à un étage inférieur qui devra être « densifié », **est aujourd'hui décidé par le Préfet de Moselle !**



La présentation de la DREAL, précise le tir pour le bâtiment GH.

Point positif, les constats de la CGT apparaissent bien pris en compte :

- Surpopulation du SEBP, et d'une partie du STECCLA (bureau à 4 chargés de mission, réflexions en cours à notre demande)
- Nécessité d'évolution de l'équipement de stationnement des vélos, et des circulations (piétons, vélos...) du parking « DREAL » devant GH.

La DREAL indique dans sa note que **la densification de GH vise prioritairement les 1er et 2^e étages** après analyse « mathématique ».

Contrairement à la présentation de la Préfecture, la préoccupation de préserver les conditions de travail est affichée clairement.

L'impact d'un passage du bâtiment DREAL en mode « multi occupants » sur l'accueil, la gestion du sous-sol, de l'informatique etc. reste à mesurer.

La CGT rappelle que la DDPP est organisée pour accueillir régulièrement des exploitants agricoles ou chef d'entreprises sanctionnés ...

La CGT demande sur quoi s'appuie la décision du Préfet,
il y'a sans doute eu une étude ???

La directrice du SGCD 57 indique qu'une étude de faisabilité, chiffrée, a été réalisée par ses services. **La recherche de financements est en cours.**

La CGT exige que cette étude de faisabilité soit communiquée aux services concernés et aux représentants du personnel dans les meilleurs délais.

La CGT rappelle l'inquiétude des agents de la DREAL et de la DDPP.

La directrice du SGCD répond que les CSA de la DDPP se sont « bien passés » et que l'opposition au projet n'est pas généralisée. Des travaux lourds sont nécessaires pour rénover la cité administrative « Arsenal ». Ces travaux ne seront financés qu'à la condition d'une densification « majeure » de ce site abritant outre la DDPP, le Centre d'Appel Interministériel et la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Le site « Arsenal » est maintenant destinée à regrouper les services de l'Education Nationale à Metz actuellement en location.

La CGT déplore l'absence de « comité de vie » de site depuis Novembre 2024 : sa réunion est nécessaire.

Alors que le Préfet impose la venue de la DDPP, la CGT rappelle les nombreux problèmes non résolus à la cité - censée être exemplaire - « Polygone » :

- Les **conditions de circulation anarchiques pour les piétons et cyclistes**
- La sécurité du site (cf cambriolage oct. 2024)
- **Le décloisonnement des bâtiments par un système d'asservissement des portes coupe-feux, non réalisé malgré la promesse du SGCD en 2024**
- Les bâtiments sont-ils réceptionnés ?
De nombreuses fuites, travaux de plomberie ... sont régulièrement constatés
Les locaux techniques SPRNH devant le parking central, sont toujours en « pré-chantier »
...
- **Dans certains bureaux et dans l'open-space de l'informatique, on ne peut pas ouvrir les fenêtres**
- Modalités d'entretien des espaces verts ? Quelle réflexion sur la « nature en ville » ?
- Une aire extérieure de détente est-elle bien prévue ?
...

La Directrice SGCD répond que suite à la démission du référent « AGILE » basé à Epinal, un nouveau a été recruté. S'il ne donne pas satisfaction le SGCD prendra le « lead ». En réponse à la CGT, ce nouveau référent aura uniquement en charge la cité Polygone Metz ce qui était une de nos réclamations.

La Directrice SGCD s'engage à réunir le nouveau comité de vie Polygone « rapidement ».

La DREAL propose un CSA exceptionnel de « validation du scénario retenu » dès Septembre 2025. Le déménagement DDPP serait prévu en 2026.

La CGT déplore que le gouvernement ne résonne qu'en termes d'économies budgétaires, et demande au Préfet de Moselle de respecter le dialogue social, les agent-es et nos missions de service public essentielles.

La CGT réaffirme la nécessité impérative d'examiner d'abord en Formation Spécialisée, **l'impact sur les conditions de travail, la santé et la sécurité des agents de ce projet, en ayant une vision globale et transparente** en lieu et en place d'un dialogue social cloisonné et opaque.

L'ensemble des organisations syndicales de la DREAL (FO-CGT-UNSA-FSU), conformément à la réglementation, réclament une Formation Spécialisée exceptionnelle, conjointe à l'ensemble des administrations impactées.

Nouvelle note « Frais de Déplacements »

Le SG DREAL présente une nouvelle note « déplacements 2025 » faisant suite à de nouvelles directives nationales, en précisant que les montants des remboursements seraient plus favorables.

La CGT souhaite que la note soit complétée par un tableau synthétique comparatif

La principale nouveauté est le fait que la voie ferroviaire soit systématiquement « privilégiée », la rédaction proposée par la DREAL permet d'adapter cette injonction, qui serait louable si le réseau SNCF était à la hauteur des enjeux contemporains.

Lutte contre la discrimination et le sexisme en DREAL

Un point des actions de sensibilisation est présenté par la référente DREAL, la SG adjointe DREAL à Châlons (Anne-Laure DESTOMBE), que les agent-es peuvent contacter directement à ce sujet.

Pour la CGT ce problème est hélas réel, et les progrès enregistrés en DREAL risquent d'être remis en cause par la montée du « trumpisme ».

Aussi la CGT souhaite que cette mission du SG soit rendue plus « robuste », par exemple en y associant la mission prévention avec des relais locaux à Metz et Strasbourg.

La DREAL renvoie les agent-es à la [fiche reflexe écoute alerte signalement](#)

Cette fiche inclut suite à notre demande, les représentants du personnel : en cas de signalement « RPS », discrimination ...

N'hésitez pas à nous mettre en copie ou à nous contacter directement.

Vos représentants CGT : Jean-Pierre Wagner et Sébastien Hesse



CGT Ecologie Grand-Est

DREAL G-Est, DDT 57 et DDT 88

cgt.dreal-grand-est@i-carre.net

03 87 56 42 15 06 30 34 18 09

<http://intra.dreal-grand-est.e2.rie.gouv.fr/la-cgt-r680.html>